



ECRAN
JEUNESSE

RÈGLEMENT COMPÉTITION TV ET WEB « ECRAN JEUNESSE »



ORGANISATEURS

Les compétitions du Festival Ecran Jeunesse sont gérées par la Société ICE France avec le soutien de l'Union Francophone. Ces deux organisations ont décidé de promouvoir la créativité et les innovations éditoriales sur les écrans destinés aux jeunes publics qu'ils soient âgés de 4 à 11 ans ou de 12 à 16 ans.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Qui peut être candidat ?

Les Prix « ECRAN JEUNESSE » concernent toutes les productions linéaires et numériques, dans le genre audiovisuel (que sont les séries filmées ou d'animation et le documentaire jeunesse), les jeux vidéo et les émissions éducatives ou de divertissement.
Les diffuseurs ou producteurs sont habilités à inscrire leurs œuvres.

Les dates à retenir :

Ouverture des inscriptions : 20 juillet 2020

Date de clôture : 30 septembre 2020

Période d'éligibilité : travaux réalisés entre le 1er janvier 2019 et 31 août 2020

Délibération : mardi 13 octobre 2020

Remise de Prix : samedi 24 octobre 2020

LES CATEGORIES

La compétition est divisée en 4 catégories. Le Festival laisse le choix aux producteurs et diffuseurs d'opter pour la catégorie correspondante au public visé. Néanmoins, les jurys ont la possibilité de reclasser une œuvre dans une autre catégorie s'ils le jugent pertinent et favorable.

La compétition concerne 3 catégories d'âges :

- « les Prix jeunesse » : 4-6 ans et 7-11 ans
- « les Prix 12-16 ans »

** Le prix du Jeune public concerne le vote du public en salle. Ces derniers seront encadrés et briefés principalement par des professionnels issus du Comité de sélection.*



RÈGLEMENT COMPÉTITION TV ET WEB « ECRAN JEUNESSE »



ECRAN
JEUNESSE

Prix par genre :

- Grand Prix ECRAN JEUNESSE Animation
- Grand Prix ECRAN JEUNESSE Série
- Grand Prix ECRAN JEUNESSE International
- Grand Prix ECRAN JEUNESSE Francophone

- Prix de la série animée pour les 4-6 ans
- Prix de la série animée pour les 7-11 ans

- Prix de la série fiction pour les 12-16 ans
- Prix du meilleur espoir féminin pour les 12-16 ans
- Prix du meilleur espoir masculin pour les 12-16 ans

- Prix du documentaire jeunesse pour les 7-11 ans
- Prix du documentaire pour les 12-16 ans

- Prix du documentaire de l'initiative pédagogique et éducative

- Prix format web :
 - Animation pour les 4-6 ans et les 7-11 ans
 - Documentaire pour les 7-11 ans et les 12-16 ans
 - Série pour les 12-16 ans

- Prix du Jeune public pour les 4-6 ans et les 7-11 ans
- Prix du personnage favori pour les 4-6 ans et les 7-11 ans

- Prix de l'Emission éducative (web ou linéaire)
- Prix de l'Emission de divertissement (web ou linéaire)

- Prix du Jeu vidéo

Langue et territoire

Toutes les œuvres projetées doivent être exprimées en français (doublage autorisé).

LE COMITE DE SELECTION

Le Comité de sélection sera représentatif de tous les métiers de la filière (un producteur, les diffuseurs représentatifs de l'offre audiovisuelle ou numérique, un auteur, un réalisateur, un journaliste...). Il sera présidé par le Directeur Général du Festival. Le Comité de sélection se réunira la deuxième quinzaine de septembre pour définir les films retenus pour la compétition officielle. Ces œuvres seront projetées en avant-première hors compétition ou compétition.



ECRAN
JEUNESSE

RÈGLEMENT COMPÉTITION TV ET WEB « ECRAN JEUNESSE »



LE JURY

Le Jury sera constitué de personnalités du monde de l'audiovisuel (un producteur, un auteur ou un écrivain, un réalisateur, un comédien, un dessinateur ou illustrateur, un compositeur, personne reconnue et qualifiée...). Il sera présidé par une personnalité de renom choisie pour sa connaissance du secteur. Les délibérations se dérouleront durant **la manifestation**.
Les résultats seront strictement confidentiels jusqu'à la remise des prix prévue le samedi 24 octobre.

VALORISATION DU PALMARES ET DES LAUREATS

La cérémonie de remise des prix se tiendra le samedi 24 octobre en présentiel et en ligne. Les œuvres primées seront mentionnées dans les médias B to B partenaires ou non de la manifestation, la presse grand public en France et à l'international. Elles seront visibles sur les sites « Ecran jeunesse et de l'Union Francophone ».

Comment participer ?

Le site d'inscriptions en ligne sera ouvert le 20 juillet.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Séries animation, fiction, émissions : Catherine Sanchez
cathy@ecranjeunesse.com 06 59 64 28 06

Documentaires : Alison Granger
alison@unionfrancophone.com 06 48 15 53 98

DROITS D'INSCRIPTION

Gratuits sauf Documentaires :
Frais administratif par agence : 30 €
Inscription pour chaque cas : 110 €

23 rue Auguste Vacquerie, Paris 75016
mail: cathy@ecranjeunesse.com
alison@unionfrancophone.com
contact@ecranjeunesse.com
Tel: +33 1 40 15 15 38